

Conseil municipal du mardi 30 mars 2021

1. Etude des demandes de subventions 2021

- Ligue contre le cancer Saint Brieuc : 50 €
- FNACA : 200 €.
- France ADO 22 - don d'organes : 50 €
- La Pierre Bleue : 200 €
- Croix Rouge française Rostrenen : 30 €
- USMC : 3 500€
- Solidarité paysanne de Bretagne Saint Brieuc : 100 €
- Bâtiment CFA Plérin : 20 €
- RKB Rostrenen : 50 €
- Ass. Parents élèves de Keramphuil - IME Carhaix : 16 €
- Alors On Danse Maël-Carhaix : 150 €
- Judo Carhaix : 24 €
- Club Cyclo Maël-Carhaix : 250€
- AAPPMA Pêche Maël -Carhaix : 200 €
- Carhaix Natation : 16 €. Carhaix Poher Gymnastique : 96 €
- ANACR Maël -Carhaix : 100 €
- Les Amis du Centre d'Art - Savoir Faire : 200 €
- Asso des chasseurs Maël-Carhaix : 400 €
- RASED : 115 €
- Les Jardins de Kervézennec : 14 000€
- JSKB Maël -Carhaix : 200 €
- Centre généalogique du Poher : 35 €
- Asso. Da Viken Trébrivan : 30 €
- Dernières cartouches Carhaix : 8 €
- Office des Sports Maël-Carhaix : 10 552 €
- OGEC Primaires : 14 637.70 €
- OGEC Maternelles : 16 683.96 €

2. Participation communale 2021 au budget du CCAS

Afin d'équilibrer le budget du CCAS, la Commune attribue 8 200 € pour 2021.

3. Amortissements 2021

L'amortissement pour 2021 passe de 24 606.40 € à 41 724.35 €

4. Vote des taux d'imposition 2021

Le conseil maintient les taux pour 2021.

- Taxe foncière bâti : 18.62 + 19.53 (taux du département) : 38.15 %
- Taxe foncière non bâti : 59.75 %

5. Budgets

Les différents budgets primitifs et comptes de gestion ainsi que les taux d'imposition de la commune ont été votés.

Le compte administratif 2020 de la commune validé.

Les recettes en fonctionnement : 1 524 184.59 € sont supérieures aux dépenses : 1 075 438.03 €

L'excédent à la clôture : 448 746.56 € est affecté à la section d'investissement 2021.

Les recettes en investissement : 894 259.44 € sont supérieures aux dépenses : 881 785.36 € ce qui donne un excédent à la clôture de 12 474.08 € + 4 322.29 € = 16 796.37 €

Le budget primitif 2021 de la commune s'équilibre en dépense et recette de fonctionnement à 1 420 000 € et en dépense et recette d'investissement à 1 418 000 €.

Le montant des projets s'élève à 1 368 000 € (50 000 € capital de la dette).

Le conseil donne son accord pour contracter un emprunt à hauteur de 150 000 € pour réaliser les travaux (Rénovation de la Salle Arc En Ciel)

Le budget primitif assainissement s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 190 000 € et en dépenses et recettes d'investissement à 298 000 €.

Le compte administratif du budget assainissement : il présente un excédent à la clôture de 64 810.45 € en fonctionnement et 142 673.74 € en investissement.

Le budget primitif du lotissement s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 223 169.49 € et en recettes et dépenses d'investissement à 280 000 €.

6. Projets 2021 :

- ... Cuisine de la Salle Arc-En-Ciel
- ... Réhabilitation des locaux des Services Techniques
- ... Voirie 2021 et Aménagement Rue du Château d'eau.
- ... Isolation du bâtiment Salle de Réunion et Musée des Ardoisières
- ... Accueil Mairie
- ... Acquisition d'une tondeuse
- ... Etude de l'aménagement Rue de Paule
- ... Parcours sportif au plan d'eau et Jardins

Le conseil autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face, soit à un accroissement temporaire d'activité (saisonnier) ou à un besoin de remplacement.